

L'Ambassade se réjouit du désir exprimé dans la note du Département d'État du 21 mai de collaborer à la recherche de solutions à ces problèmes. L'Ambassade serait heureuse de discuter des constatations du rapport ainsi que de toute autre information concernant les sources de pollution de la rivière Niagara.

L'Ambassade du Canada saisit cette occasion pour renouveler au Département d'État les assurances de sa très haute considération.

Washington, le 28 novembre 1980